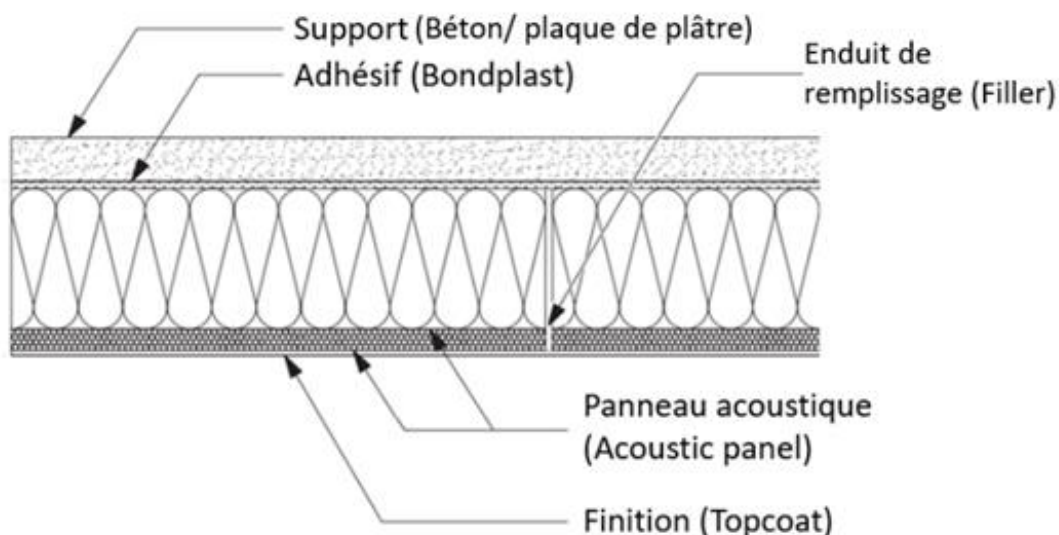


APPRECIATION TECHNIQUE D'EXPERIMENTATION

Numéro de référence CSTB : 2796_V1

ATEx de cas a

Validité du 27/04/2020 au 27/04/2022



Copyright : Société Signature Murale

L'Appréciation Technique d'expérimentation (ATEx) est une simple opinion technique à dire d'experts, formulée en l'état des connaissances, sur la base d'un dossier technique produit par le demandeur. *(extrait de l'art. 24)*

A LA DEMANDE DE :

Société : SIGNATURE MURALE

Adresse : Hôtel de Croisilles - 12, Rue du Parc Royal - 75003 Paris

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 2796_V1

Note Liminaire : Cette Appréciation porte essentiellement sur le procédé de revêtement acoustique pour plafond « Armourcoat acoustique ».

Selon l'avis du Comité d'Experts en date du 27/04/2020, le demandeur ayant été entendu, la demande d'ATEX ci-dessous définie :

- demandeur : Société SIGNATURE MURALE
- technique objet de l'expérimentation :
 - Revêtement acoustique pour plafond « Armourcoat acoustique » collé en sous face de :
 - ✓ Supports neufs ou anciens en sous-face de plancher en béton armé conforme au DTU 21.
 - ✓ Supports neufs de plafond suspendu en plaque de plâtre relevant du NF DTU 25.41
 - Les matériaux composant le système de revêtement acoustique sont les suivants (par ordre de pose) :
 - ✓ Armourcoat Bondplast (adhésif entre le support et le panneau acoustique)
 - ✓ Armourcoat Acoustic Panel (panneau acoustique) composés d'un panneau de laine minérale* et d'une couche d'enduit à base de granulé de verre et de liant acrylique
 - ✓ Armourcoat Filler (enduit de remplissage)
 - ✓ Armourcoat Topcoat (enduit de finition)

* Cette ATEX n'est valable que pour la référence de laine minérale qui a été communiquée au CSTB et qui est tenue confidentielle à la demande du titulaire de l'ATEX.

Cette technique est définie dans le dossier enregistré au CSTB sous le numéro ATEX 2796_V1 et résumé dans la fiche sommaire d'identification ci-annexée, donne lieu à une :

APPRECIATION TECHNIQUE FAVORABLE A L'EXPERIMENTATION

Remarque importante : Le caractère favorable de cette appréciation ne vaut que pour une durée limitée au **27/04/2022**, et est subordonné à la mise en application de l'ensemble des recommandations et attendus formulés aux § 4 et 5.

Cette Appréciation, QUI N'A PAS VALEUR D'AVIS TECHNIQUE au sens de l'Arrêté du 21 mars 2012, découle des considérations suivantes :

1°) Sécurité

1.1 – Stabilité des ouvrages et sécurité des intervenants

Un Plan d'Assurance Qualité de mise en œuvre a été mis en place.

Compte tenu de la conception des plafonds proposée, des résultats obtenus lors des essais d'adhérence et des dispositions de mise en œuvre des revêtements acoustiques sur leurs supports définis dans le dossier de demande d'ATEX déposé, la stabilité du revêtement de plafond est assurée de façon satisfaisante.

Moyennant le respect des recommandations nécessaires à la fabrication des panneaux et à une mise en œuvre du procédé complet, telles que définies dans le dossier de demande d'ATEX déposé, et qui ont été intégrés dans le plan d'Assurance Qualité de mise en œuvre, la sécurité des intervenants et des usagers peut être normalement assurée.

1.3 – Sécurité en cas d'incendie

D'après le rapport de classement de réaction au feu du système complet du CSTB n° RA20-0018. Le système a été classé A2-s1, d0. Ce classement est adéquat du point de vue réglementaire concernant la réaction au feu des matériaux pour prétendre au domaine d'emploi visé.

1.4 – Sécurité en cas de séisme

Dans les zones sismiques, seuls les systèmes répondant aux exigences du paragraphe 4.3 du dossier technique sont visés. Ces prescriptions sont conformes au référentiel intitulé "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti ; Justifications parasismiques pour le bâtiment à risque normal".

Le présent document comporte 5 pages dont 2 pages d'annexes ; il ne peut en être fait état qu'in extenso.

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 2796_V1

2°) Faisabilité

2.1 – Production

Les différentes phases de fabrication des panneaux et enduits sont définies dans le dossier de demande d'ATEX déposé. Les contrôles mis en place et exercés sur les matières premières, en cours de fabrication et sur produits finis, permettent d'escompter une constance convenable de la qualité des panneaux et enduits.

2.2 – Mise en œuvre :

La mise en œuvre requiert des précautions particulières, notamment au niveau des points singuliers. La mise en œuvre des panneaux et de l'enduit in-situ est délicate et nécessite un savoir-faire particulier, dont dispose l'entreprise Signature Murale qui est l'unique entreprise qui entreprendra la mise en œuvre de ce procédé de plafond acoustique.

3°) Risques de désordres

Les configurations de mise en œuvre décrites au dossier technique ainsi que les résultats fournis par les essais d'adhérence permettent, moyennant les recommandations et attendus figurant au paragraphes 4 et 5 ci-dessous, de considérer les risques de désordres comme minimes.

4°) Recommandations

Il est recommandé de respecter les dispositions suivantes :

- en rénovation pour une mise en œuvre sous une dalle en béton, remettre le support à nu et exempt de tout revêtement ;
- dans le cas où le plenum est ventilé, s'assurer que le procédé n'obture pas les ouvertures ;

5°) Attendus

- Le procédé, s'il est mis en œuvre ponctuellement en paroi verticale ou en rampant, ne peut l'être qu'à une hauteur minimale de 2,5 m du sol fini ;
- Un suivi des performances de l'adhérence sur les deux types de supports visés doit être réalisé tous les 6 mois par un laboratoire tiers et le rapport de suivi devra être transmis au CSTB (valeur minimale en adhérence : 9 KPa en moyenne) ;
- Dans le cas où une exigence d'absorption acoustique est recherchée pour les locaux où le revêtement est mis en œuvre, il est nécessaire de réaliser une étude acoustique préalable ;
- Pour le support en béton : Seuls les dalles pleines coulées en œuvre sont visées (NF DTU 21) ;
- Le procédé ne peut être mis en œuvre qu'en France métropolitaine.

EN CONCLUSION

En conclusion et sous réserve de la mise en application des recommandations et attendus ci-dessus, le Comité d'Experts considère que :

- La sécurité est assurée,
- La faisabilité est réelle,
- Les risques de désordres sont limités.

Champs sur Marne,
Le Président du Comité d'Experts,

Ménad CHENAF

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 2796_V1

ANNEXE 1

FICHE SOMMAIRE D'IDENTIFICATION (1)

Demandeur : **Société SIGNATURE MURALE**
Hôtel de Croisilles - 12, Rue du Parc Royal - 75003 Paris

Définition de la technique objet de l'expérimentation :

- Revêtement acoustique pour plafond « Armourcoat acoustic » collé en sous face de :
 - ✓ Supports neufs ou anciens en sous-face de plancher en béton armé conforme au DTU 21.
 - ✓ Supports neufs de plafond suspendu en plaque de plâtre relevant du NF DTU 25.41
- Les matériaux composant le système de revêtement acoustique sont les suivants (par ordre de pose) :
 - ✓ Armourcoat Bondplast (adhésif entre le support et le panneau acoustique)
 - ✓ Armourcoat Acoustic Panel (panneau acoustique) composés d'un panneau de laine minérale* et d'une couche d'enduit à base de granulé de verre et de liant acrylique
 - ✓ Armourcoat Filler (enduit de remplissage)
 - ✓ Armourcoat Topcoat (enduit de finition)

* Cette ATEx n'est valable que pour la référence de laine minérale qui a été communiquée au CSTB et qui est tenue confidentielle à la demande du titulaire de l'ATEx.

(1) La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro ATEx 2796_V1 et dans le cahier des charges de conception et de mise en œuvre technique (cf. annexe 2) que le fabricant est tenu de communiquer aux utilisateurs du procédé.

ANNEXE 2

CAHIER DES CHARGES DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE

Ce document comporte 24 pages.

***Procédé de revêtement acoustique pour plafond
« Armoucoat acoustic »***

« Dossier technique »

Version tenant compte des remarques formulées par le comité d'Experts

Datée du 30/04/2020

A été enregistré au CSTB sous le n° d'ATEX 2796_V1.

Fin du rapport